

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE PARTICIPATION

Make An Event – UNSOLITE

Fait à Besançon le 08/01/2023

Mise à jour : 28/04/2026

PRÉAMBULE

La société **UNSOLITE** (ci-après le « propriétaire »), SAS au capital de 10 000 € - TVA intracommunautaire : FR13849442645 - Siret : 849 442 645 000 16 - RCS de BESANÇON, met à disposition de ses clients organisateurs (ci-après l'« organisateur ») une plateforme interactive permettant d'organiser des événements en ligne et/ou en présentiel.

Les présentes conditions générales d'utilisation et de participation (ci-après « CGU ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles tout Utilisateur (Organisateur ou Participant) pourra accéder au site internet de l'événement (ci-après le « Site »), à tous ses contenus et bénéficier de toutes ses fonctionnalités (ci-après « les Contenus »).

Toute participation à l'événement ou utilisation de la plateforme par l'Utilisateur emporte de plein droit l'application des présentes Conditions Générales.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION ET DÉFINITIONS

1.1 Champ d'application

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Participation s'appliquent à :

1. Les Organiseurs (clients payants)

- Personnes physiques ou morales qui créent et gèrent des événements
- Accès à l'environnement complet de la plateforme
- Paiement d'un abonnement pour utiliser les modules
- Responsables de la collecte des données des Participants

2. Les Participants (utilisateurs finaux)

- Personnes physiques qui s'inscrivent à un événement
- Accès limité à la page de l'événement créée par l'Organisateur
- Accès gratuit (sauf si l'Organisateur demande un paiement)
- Fournissent des données personnelles pour participer

1.2 Définitions

- **UNSOLITE** : La société propriétaire de la plateforme Make an Event
- **Plateforme** : Le site web et l'application Make an Event
- **Organisateur** : Client payant qui crée et gère un événement
- **Participant** : Utilisateur qui s'inscrit à un événement
- **Utilisateur** : Organisateur ou Participant
- **Événement** : Manifestation créée par l'Organisateur
- **Site** : Page web de l'événement hébergée sur la plateforme
- **Contenus** : Tous les éléments du Site (textes, images, vidéos, données)
- **Données Personnelles** : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable
- **Traitement** : Toute opération effectuée sur les données (collecte, stockage, utilisation, suppression)

- **Sous-traitant** : Personne qui traite les données au nom du Responsable de Traitement
- **RGPD** : Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données

1.3 Applicabilité des articles

Certains articles s'appliquent uniquement à certains utilisateurs :

Article	Organisateurs	Participants
Article 1 : Champ d'application	Oui	Oui
Article 2 : Accès et acceptation	Oui	Oui
Article 3 : Propriété intellectuelle	Oui	Non
Article 4 : Durée et résiliation	Oui	Oui
Article 5 : Compte utilisateur	Oui	Oui
Article 6 : Données personnelles RGPD	Oui	Oui
Article 7 : Contenus générés	Oui	Oui
Article 8 : Restrictions et conformité	Oui	Oui
Article 9 : Paiements	Oui	Oui*
Article 10 : Hébergement	Oui	Oui
Article 11 : Limitation de responsabilité	Oui	Oui
Article 12 : Juridiction	Oui	Oui
Article 13 : Modifications	Oui	Oui
Article 14 : Contact	Oui	Oui

*Article 9 : S'applique aux Participants si l'Organisateur demande un paiement pour l'événement

ARTICLE 2 – ACCÈS AU SITE ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

2.1 Capacité juridique

L'accès au Site et à tous ses Contenus est exclusivement réservé aux personnes physiques ou morales juridiquement capables de souscrire des contrats en droit français ou en droit de l'UE.

2.2 Acceptation des CGU

L'accès au Site et à tous ses Contenus implique l'acceptation par l'Utilisateur, sans restriction ni réserve, des présentes CGU. En accédant au Site et/ou à l'un quelconque de ses Contenus, l'Utilisateur déclare donc expressément accepter les présentes CGU et s'engager à les respecter intégralement.

A défaut, l'Utilisateur devra cesser sans délai toute utilisation du Site et toute participation à l'événement.

2.3 Versions des CGU

UNSOLITE se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment, moyennant un préavis raisonnable (minimum 30 jours). La version en ligne sur le Site prévaudra sur toute autre version.

ARTICLE 3 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

3.1 Applicabilité

Cet article s'applique uniquement aux **Organisateurs**.

Les Participants ne créent pas de contenus propriétaires sur la plateforme (sauf messages dans les espaces de discussion, voir Article 7).

3.2 Droits d'UNSOLITE

Le propriétaire, l'organisateur et ses partenaires détiennent les droits d'auteur et tous droits de propriété intellectuelle afférents aux différents contenus et designs du Site et de l'événement.

3.3 Droits de l'Organisateur

L'Organisateur conserve l'intégralité des droits de propriété intellectuelle sur :

- Les contenus créés sur la plateforme (descriptions, images, vidéos, textes)
- Les données de son événement
- Les listes de participants
- Tous les matériaux fournis par l'Organisateur

UNSOLITE dispose d'une licence limitée à :

- Héberger et afficher les contenus
- Réaliser des sauvegardes
- Générer des statistiques anonymisées

3.4 Utilisation marketing

L'Organisateur autorise UNSOLITE à utiliser ses contenus (images, descriptions, témoignages) à des fins de marketing et promotion **uniquement avec son consentement écrit préalable**.

Une case à cocher dans les paramètres du compte permet à l'Organisateur d'autoriser ou refuser cette utilisation.

3.5 Après résiliation

Après résiliation du compte de l'Organisateur, UNSOLITE supprimera tous les contenus de l'Organisateur dans un délai de **30 jours**.

3.6 Interdictions pour l'Utilisateur

L'Utilisateur s'interdit :

- a. L'extraction par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie substantielle des Contenus sur un autre support
- b. La réutilisation, par la mise à la disposition du public ou de tiers de la totalité ou d'une partie substantielle des Contenus
- c. L'utilisation des marques, logos, dénominations sociales, sigles ou noms commerciaux sans autorisation expresse

3.7 Logiciel propriétaire

Le logiciel qui fait fonctionner le Site est un logiciel propriétaire. L'Utilisateur n'est pas autorisé à l'utiliser et s'interdit de copier, décompiler, modifier ou effectuer toute opération sur celui-ci.

ARTICLE 4 – DURÉE, RÉSILIATION ET MODIFICATION

4.1 Droits d'UNSOLITE

Le propriétaire, l'organisateur et ses partenaires se réservent le droit, à tout moment, de :

- Suspendre la participation de tout Utilisateur à l'événement
- Modifier, ajouter ou retirer des parties de l'événement, du Site, des Contenus
- Suspendre et/ou restreindre l'utilisation et l'accès de tout Utilisateur au Site

4.2 Résiliation pour les Organisateur

Pour les Organisateur (clients payants), un préavis de **30 jours** sera donné avant suspension ou suppression de compte, sauf en cas de violation grave des CGU.

4.3 Résiliation pour les Participants

Les Participants peuvent se désinscrire d'un événement à tout moment sans préavis.

4.4 Données après résiliation

Voir Article 6 (Données personnelles et conformité RGPD).

ARTICLE 5 – COMPTE D'UTILISATEUR

5.1 Création de compte

Afin d'accéder au Site, tout Utilisateur doit créer un compte d'Utilisateur (ci-après le « Compte ») auquel il accèdera en renseignant un identifiant et un mot de passe qu'il s'engage à garder personnels et confidentiels.

5.2 Confidentialité des identifiants

L'Utilisateur n'est pas autorisé à partager ses identifiants de connexion avec un quelconque tiers. Chaque Compte est destiné à l'usage personnel d'un Utilisateur unique.

5.3 Notification de compromission

L'Utilisateur informera immédiatement l'Organisateur ou UNSOLITE de toute perte, vol ou utilisation frauduleuse des identifiants de connexion dont il aurait connaissance.

5.4 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est seul responsable de la confidentialité, de l'utilisation et de l'accès à l'événement, au Site et aux Contenus par l'utilisation de son Compte.

5.5 Informations exactes

L'Utilisateur s'engage à fournir à l'Organisateur et ses partenaires des informations exactes et complètes lors de l'ouverture de son Compte et de les informer sans délai de toute modification.

5.6 Monitoring

UNSOLITE se réserve le droit de contrôler et d'enregistrer toutes les activités de l'Utilisateur sur le Site à l'occasion de sa participation à l'événement, conformément à la Politique de Confidentialité.

ARTICLE 6 – DONNÉES PERSONNELLES ET CONFORMITÉ RGPD

6.1 Collecte de données

Afin de participer à l'événement et d'accéder au Site, l'Utilisateur doit remplir un formulaire d'inscription contenant un certain nombre de données personnelles.

6.2 Politique de Confidentialité

Les données personnelles sont traitées conformément à la **Politique de Confidentialité** disponible à https://admin.make-an-event.com/documents/Politique_de_confidentialite_make_an_event.pdf.

6.3 Rôles et responsabilités

- **Pour les données des Organisateur**s : UNSOLITE est Responsable de Traitement
- **Pour les données des Participants** : L'Organisateur est Responsable de Traitement, UNSOLITE est Sous-traitant

L'Organisateur reste seul responsable de la légalité de la collecte des données des Participants.

6.4 Instructions du Responsable de Traitement

UNSOLITE traite les données uniquement pour :

- Héberger et afficher l'événement de l'Organisateur
- Gérer les inscriptions des Participants
- Envoyer des communications liées à l'événement (si l'Organisateur l'a configuré)
- Générer des statistiques anonymisées

UNSOLITE s'interdit de :

- Utiliser les données à des fins commerciales propres
- Les vendre ou les louer
- Les partager avec des tiers sans autorisation écrite
- Les conserver au-delà de la durée spécifiée

6.5 Durée de conservation des données

6.5.1 Données des Participants

- **Durée** : Jusqu'à suppression du compte de l'Organisateur
- **Après suppression du compte** : Suppression immédiate (droit à l'oubli)
- **Exception** : Données anonymisées à des fins statistiques (conservables indéfiniment)

6.5.2 Données de l'Organisateur

- **Données de facturation** : 3 ans après résiliation (obligation légale)
- **Données de contact** : 3 ans après résiliation
- **Données de paiement** : Gérées par Stripe (UNSOLITE ne les conserve pas)

6.5.3 Suppression

À l'expiration des délais, les données sont supprimées ou anonymisées de manière sécurisée.

6.6 Sécurité des données

6.6.1 Mesures de sécurité mises en œuvre par UNSOLITE

Chiffrement en transit :

- HTTPS/TLS obligatoire pour toutes les connexions
- Certificats SSL valides

Chiffrement au repos :

- Implémentation en cours (prévue en Avril 2027)
- Interim : Contrôle d'accès strict et audit régulier

Sauvegarde :

- Sauvegardes quotidiennes
- Multiples emplacements (CleverCloud + interne + cloud)
- Testées régulièrement

Contrôle d'accès :

- Authentification requise (identifiant + mot de passe)
- Mots de passe hachés (non réversibles)
- Accès limité au personnel autorisé
- Logs d'accès chez CleverCloud

Audit et monitoring :

- Logs d'accès conservés
- Audit régulier des accès

6.6.2 Responsabilités de l'Organisateur

L'Organisateur s'engage à :

- Utiliser des mots de passe forts et uniques
- Ne pas partager ses identifiants
- Notifier UNSOLITE immédiatement en cas d'accès non autorisé
- Respecter les recommandations de sécurité d'UNSOLITE

6.6.3 Limitation de responsabilité

UNSOLITE ne peut pas garantir une sécurité absolue. L'Utilisateur accepte les risques inhérents à Internet.

6.7 Sous-traitants

6.7.1 Sous-traitants autorisés

UNSOLITE utilise les sous-traitants suivants :

Sous-traitant	Fonction	Localisation
CleverCloud	Hébergement serveurs	France
Stripe	Paiements en ligne	UE/USA
Trinaps	Emails & Sauvegardes	France
Google	Emails & Sauvegardes	UE/USA

6.7.2 Ajout de nouveaux sous-traitants

UNSOLITE informera l'Organisateur 30 jours avant d'ajouter un nouveau sous-traitant. L'Organisateur peut s'opposer par écrit si le sous-traitant présente un risque.

6.7.3 Obligation des sous-traitants

UNSOLITE s'assure que ses sous-traitants respectent des obligations équivalentes de sécurité et confidentialité.

6.8 Droits des personnes concernées

6.8.1 Droits RGPD

Les Utilisateurs (Organisateurs et Participants) disposent des droits RGPD :

- **Accès** : Obtenir copie de leurs données
- **Rectification** : Corriger les données inexactes
- **Suppression** : Demander la suppression (droit à l'oubli)
- **Portabilité** : Recevoir leurs données dans un format standard
- **Opposition** : S'opposer au traitement

6.8.2 Exercice des droits

- L'Organisateur facilite l'exercice de ces droits via la plateforme
- UNSOLITE répond aux demandes dans les 30 jours

6.8.3 Demandes directes

Si un Participant contacte UNSOLITE directement, UNSOLITE :

- Informe l'Organisateur immédiatement
- Redirige vers l'Organisateur (responsable du traitement)

6.9 Violation de données

6.9.1 Notification en cas de fuite

En cas de violation de données, UNSOLITE notifiera l'Utilisateur affecté **dans les 72 heures** avec :

- Description de la violation
- Données affectées
- Conséquences probables
- Mesures prises

6.9.2 Responsabilité de l'Organisateur

L'Organisateur est responsable de notifier les autorités et les personnes concernées si obligatoire.

6.9.3 Coopération

UNSOLITE coopérera pleinement avec l'Organisateur pour enquêter et remédier.

6.10 Audit et contrôle

6.10.1 Audit des mesures de sécurité

L'Organisateur peut demander un audit des mesures de sécurité d'UNSOLITE afin de vérifier la conformité aux obligations de sécurité et de confidentialité énoncées dans les présentes CGU.

Conditions d'audit :

- **Fréquence maximale** : 1 audit par année civile
- **Préavis** : 30 jours minimum avant la date d'audit
- **Coûts** : À charge de l'Organisateur
- **Durée** : L'audit ne doit pas interrompre le service ou durer plus de 2 jours consécutifs
- **Confidentialité** : Les auditeurs doivent signer une clause de confidentialité

6.10.2 Auditeurs externes

UNSOLITE accepte les audits menés par des tiers (auditeurs, experts, consultants en sécurité) mandatés par l'Organisateur, sous réserve que :

- L'auditeur soit un professionnel qualifié en sécurité informatique
- L'auditeur signe une clause de confidentialité avant l'audit
- L'audit ne révèle pas les données d'autres clients
- L'audit ne compromette pas la sécurité de la plateforme

- L'Organisateur assume les frais de l'auditeur externe

6.10.3 Rapport d'audit

À l'issue de l'audit, UNSOLITE fournira à l'Organisateur :

- Un rapport détaillé des constatations
- Un plan d'action pour les éventuels points à améliorer
- Un calendrier de mise en œuvre des corrections

6.10.4 Limitation de responsabilité

UNSOLITE ne saurait être responsable des dommages ou interruptions de service résultant directement d'un audit, à condition que l'audit ait été mené conformément aux conditions énoncées ci-dessus.

6.11 Transferts internationaux

6.11.1 Données vers les USA

Stripe et Google Drive traitent les données aux USA. UNSOLITE s'appuie sur les **Standard Contractual Clauses (SCC)** approuvées par l'UE.

6.11.2 Consentement de l'Utilisateur

L'Utilisateur accepte ces transferts en utilisant la plateforme.

ARTICLE 7 – CONTENUS GÉNÉRÉS PAR LES UTILISATEURS

7.1 Espaces de discussion

L'événement, le Site et ses Contenus peuvent inclure des groupes de discussion et autres espaces permettant aux Utilisateurs de s'exprimer et d'interagir via la publication de messages (ci-après « Messages »).

7.2 Responsabilité des Messages

L'Utilisateur est seul responsable du contenu de ses Messages. Il n'a pas le droit et s'interdit de :

- a. Publier des messages injurieux, menaçants ou qui constituent une attaque personnelle
- b. Publier des messages contenant des matériaux obscènes, racistes, homophobes ou sexistes
- c. Publier des messages qui portent atteinte aux droits d'auteur
- d. Publier un message très similaire de manière répétitive
- e. Poster des messages contenant un virus ou un matériel dangereux
- f. Usurper l'identité de toute personne physique ou morale
- g. Poster tout message contenant des virus logiciels destinés à interrompre la fonctionnalité du Site
- h. Recueillir ou stocker les données personnelles des autres utilisateurs sans consentement

7.3 Indemnisation

L'Utilisateur garantit et indemnise UNSOLITE, l'Organisateur et ses partenaires contre toute réclamation découlant de tout Message qu'il aurait posté en violation des présentes dispositions. L'Utilisateur accepte d'indemniser et de dégager le propriétaire, l'organisateur et ses partenaires de toute responsabilité concernant toute plainte, coûts et dépenses (y compris les frais de justice) pouvant découler de tout Message qu'il aurait posté ou publié sur quelque support que ce soit du Site en violation des dispositions du présent article.

7.4 Modération

UNSOLITE se réserve le droit de modifier et supprimer tout Message d'Utilisateur, à sa seule discrétion et sans préavis, et de limiter voire résilier l'accès de l'Utilisateur aux espaces de discussion.

ARTICLE 8 – RESTRICTIONS ET CONFORMITÉ LÉGALE

8.1 Interdiction de démarchage commercial

Il est strictement interdit aux Utilisateurs de :

- Faire du démarchage commercial ou du spam
- Envoyer des messages non sollicités
- Collecter les données de contact à des fins commerciales
- Démarcher tout autre Utilisateur de l'événement pour des raisons commerciales, par quelque moyen que ce soit

8.2 Communications légitimes

Les communications liées à l'événement (rappels, mises à jour) sont autorisées si configurées par l'Organisateur.

8.3 Sécurité du Site

L'Utilisateur s'engage à ne pas :

- Contourner, modifier, décompiler, désactiver ou d'une toute autre façon, interférer avec les systèmes de sécurité du Site
- Interférer avec les fonctionnalités qui en empêchent ou en restreignent l'utilisation
- Accéder à des données auxquelles il n'a pas accès
- Tenter de contourner les restrictions d'accès
- Créer ou utiliser des outils automatisés pour accéder au Site sans autorisation

8.4 Conformité légale

L'Utilisateur accepte et s'engage à se conformer aux lois locales, nationales et internationales lors de tout accès au Site et toute participation à l'événement.

ARTICLE 9 – PAIEMENTS

9.1 Service de paiement

UNSOLITE propose deux options de paiement pour les événements des Organisateurs :

Option 1 : Paiements via Stripe (mode simple)

- UNSOLITE n'est pas mandataire
- Les Participants paient directement vers le compte Stripe de l'Organisateur
- L'Organisateur reçoit les fonds directement
- Voir section 9.2

Option 2 : Paiements via Crédit Agricole Franche-Comté (mode géré)

- UNSOLITE agit en tant que mandataire
- Les Participants paient sur un compte dédié
- UNSOLITE gère la ventilation et le décaissement
- Voir section 9.3

L'Organisateur choisit l'option lors de la création de son événement.

SECTION 9.2 – OPTION 1 : PAIEMENTS VIA STRIPE

9.2.1 Service Stripe

Les Participants peuvent payer les événements via Stripe selon les moyens suivants :

- Cartes bancaires (débit, crédit)
- Prélèvements automatiques
- Autres moyens proposés par Stripe

9.2.2 Rôle d'UNSOLITE

UNSOLITE n'est **pas mandataire** dans cette option.

UNSOLITE fournit uniquement :

- L'intégration technique avec Stripe
- L'interface de paiement sur le Site
- Les outils de gestion des événements

9.2.3 Compte Stripe de l'Organisateur

L'Organisateur doit :

- Créer son propre compte Stripe
- Fournir ses identifiants Stripe à UNSOLITE
- Accepter les conditions de Stripe

Les fonds sont versés directement par Stripe à l'Organisateur.

9.2.4 Données de paiement

- Les données bancaires des Participants ne sont jamais stockées sur les serveurs d'UNSOLITE
- Elles sont traitées directement par Stripe
- UNSOLITE n'a accès qu'aux informations de transaction

9.2.5 Sécurité des paiements

Tous les paiements sont sécurisés par :

- Chiffrement SSL/TLS
- Conformité PCI-DSS de Stripe
- Authentification forte (3D Secure)

9.2.6 Responsabilité

UNSOLITE n'est pas responsable :

- Des défaillances de Stripe
- Des rejets de paiement
- Des fraudes à la carte bancaire
- Des erreurs de saisie des Participants
- De la gestion des remboursements

L'Organisateur est responsable de :

- La gestion de son compte Stripe
- Les remboursements aux Participants
- La conformité avec les conditions de Stripe

9.2.7 Politique de Stripe

Consultez la Politique de Confidentialité de Stripe : <https://stripe.com/fr/privacy>

SECTION 9.3 – OPTION 2 : PAIEMENTS VIA CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ

9.3.1 Service de paiement géré

UNSOLITE propose un service de collecte et de gestion des paiements en partenariat avec **Crédit Agricole Franche-Comté**, agréée en tant qu'établissement de Crédit (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, société coopérative à capital variable - Siège social : 11 Avenue Elisée Cusenier, 25084 Besançon CEDEX 9 - Tél. : 03 81 84 81 84 - Fax : 03 81 84 82 82 - www.credit-agricole.fr/ca-franche-comte - Immatriculée sous le numéro d'identification 384 899 399 RCS Besançon).

9.3.2 Rôle d'intermédiaire - absence de qualité de vendeur

UNSOLITE n'intervient pas en qualité de vendeur des prestations proposées.

Le contrat de vente est conclu directement entre le Participant et l'Organisateur, lequel demeure seul responsable des obligations en découlant.

9.3.3 Rôle d'UNSOLITE en tant que mandataire d'encaissement

UNSOLITE agit, au nom et pour le compte des Organisateurs, en qualité de mandataire pour :

- La collecte des paiements des Participants
- La ventilation des fonds selon les instructions ou paramètres définis par l'Organisateur
- Le décaissement aux Organisateurs

9.3.4 Compte dédié pour la collecte des fonds

9.3.4.1 Ouverture du compte

Un compte bancaire dédié est ouvert au nom d'UNSOLITE auprès de **Crédit Agricole Franche-Comté** pour la collecte exclusive des paiements des Participants.

Ce compte dédié est obligatoire pour :

- Assurer la protection des fonds des Organisateurs
- Respecter les obligations réglementaires de l'ACPR
- Garantir la séparation des fonds

9.3.4.2 Utilisation du compte

Le compte dédié reçoit :

- Tous les encaissements des Participants
- Les remboursements éventuels

Le compte dédié ne peut être utilisé que pour :

- La collecte des paiements
- Le paiement des commissions monétiques
- Le décaissement des fonds aux Organisateurs

9.3.4.3 Propriété des fonds

Les fonds reçus sur le compte dédié appartiennent aux Organisateurs dès leur encaissement.

UNSOLITE agit exclusivement en qualité de mandataire et de dépositaire technique dans le cadre de ce mandat. UNSOLITE ne peut en aucun cas utiliser ces fonds pour son propre compte, ceux-ci étant strictement affectés à leur reversement aux Organisateurs et aux opérations associées.

9.3.5 Commissions et frais

9.3.5.1 Commissions monétiques

Des commissions monétiques sont prélevées sur chaque transaction selon le tarif négocié entre UNSOLITE et le Prestataire de Paiement.

Ces commissions sont :

- Débitées directement sur le compte dédié
- Communiquées à l'Organisateur dans son tableau de bord
- Transparentes et détaillées

9.3.5.2 Commissions UNSOLITE

UNSOLITE peut prélever une commission sur les paiements collectés, selon les conditions commerciales convenues avec l'Organisateur.

Cette commission est :

- Débitée après les commissions monétiques
- Communiquée à l'Organisateur dans son tableau de bord
- Détaillée dans la facture mensuelle

9.3.5.3 Remboursement des frais

L'Organisateur est responsable du remboursement des frais bancaires ou des commissions liés aux remboursements de Participants.

9.3.6 Ventilation et décaissement des fonds

9.3.6.1 Ventilation automatique

UNSOLITE effectue automatiquement la ventilation des fonds :

- Montants des transactions des Participants
- Commissions monétiques
- Commissions UNSOLITE
- Autres frais applicables

9.3.6.2 Décaissement aux Organisateurs

UNSOLITE décaisse les fonds dus aux Organisateurs selon le calendrier suivant :

- **Fréquence** : Mensuel (ou selon accord spécifique)
- **Délai** : Les fonds sont décaissés dans les 5 jours suivant la clôture du mois
- **Moyen** : Virement bancaire sur le compte bancaire de l'Organisateur
- **Frais** : Les frais de virement sont à charge de l'Organisateur

9.3.6.3 Informations de décaissement

L'Organisateur doit fournir à UNSOLITE :

- Ses coordonnées bancaires (IBAN)
- Toute modification de ses coordonnées bancaires

UNSOLITE n'est pas responsable des erreurs de décaissement dues à des coordonnées bancaires incorrectes fournies par l'Organisateur.

9.3.6.4 Solde négatif

Si le solde de l'Organisateur est négatif (commissions > encaissements), UNSOLITE peut :

- Reporter le solde négatif au mois suivant
- Demander un paiement immédiat à l'Organisateur
- Suspendre l'accès à la plateforme jusqu'au paiement

9.3.7 Sécurité des paiements

9.3.7.1 Chiffrement et sécurité

Tous les paiements sont sécurisés par :

- Chiffrement SSL/TLS
- Conformité PCI-DSS du Prestataire de Paiement
- Authentification forte (3D Secure)

9.3.7.2 Données bancaires

- Les données bancaires des Participants ne sont jamais stockées sur les serveurs d'UNSOLITE
- Elles sont traitées directement par le Prestataire de Paiement
- UNSOLITE n'a accès qu'aux informations de transaction

9.3.7.3 Responsabilité

UNSOLITE n'est pas responsable :

- Des défaillances du Prestataire de Paiement
- Des rejets de paiement
- Des fraudes à la carte bancaire
- Des erreurs de saisie des Participants

9.3.8 Remboursements

9.3.8.1 Politique de remboursement

Les remboursements sont gérés selon la politique définie par l'Organisateur.

UNSOLITE peut effectuer les remboursements suivants :

- Sur la même carte bancaire (si possible)
- Par virement bancaire
- Par crédit de compte (avoir)

9.3.8.2 Délais de remboursement

- **Remboursement immédiat** : Initié dans les 5 jours
- **Crédit bancaire** : Selon les délais de la banque (3-5 jours ouvrables)

9.3.8.3 Frais de remboursement

Les frais de remboursement sont à charge de l'Organisateur et comprennent :

Frais techniques et bancaires

- Frais prélevés par le Prestataire de Paiement
- Frais bancaires liés au remboursement
- Ces frais seront déduits du montant remboursé ou facturés séparément

Frais de traitement UNSOLITE

- Un montant de **1 € par remboursement** est appliqué par UNSOLITE pour couvrir les frais de traitement et de gestion administrative
- Ce montant est débité du solde de l'Organisateur ou facturé séparément

Exemple :

Montant remboursé au Participant : 100 €
Frais Prestataire de Paiement : 1 €
Frais UNSOLITE : 1 €
Total débité au solde Organisateur : 102 €

9.3.8.4 Responsabilité des remboursements

L'Organisateur est responsable :

- De la décision de rembourser un Participant
- De la justification du remboursement
- Du paiement des frais associés

UNSOLITE exécute le remboursement selon les instructions de l'Organisateur mais n'est pas responsable :

- Des délais de crédit bancaire
- Des rejets de remboursement
- Des erreurs de saisie de l'Organisateur

9.3.9 Rapports et relevés

9.3.9.1 Tableau de bord

L'Organisateur a accès à un tableau de bord en temps réel affichant :

- Les paiements reçus
- Les commissions prélevées
- Le solde disponible
- L'historique des transactions
- Les décaissements effectués

9.3.9.2 Relevés mensuels

UNSOLITE fournit mensuellement à l'Organisateur :

- Un relevé détaillé des transactions
- Un relevé des commissions
- Un relevé des décaissements
- Une facture des services

9.3.9.3 Archivage

Les relevés sont conservés pendant 6 ans et peuvent être téléchargés à tout moment depuis le tableau de bord.

9.3.10 Litiges et réclamations

9.3.10.1 Réclamation de Participant

En cas de réclamation d'un Participant concernant un paiement :

- L'Organisateur doit notifier UNSOLITE dans les 30 jours
- UNSOLITE enquête et contacte le Prestataire de Paiement si nécessaire
- UNSOLITE informe l'Organisateur du résultat dans les 12 jours

9.3.10.2 Chargeback

En cas de chargeback (contestation bancaire) :

- Les frais de chargeback sont à charge de l'Organisateur
- Le montant contesté est débité du compte dédié
- UNSOLITE peut demander à l'Organisateur de justifier la transaction

9.3.10.3 Fraude

En cas de fraude détectée :

- UNSOLITE peut bloquer la transaction
- UNSOLITE peut suspendre le compte de l'Organisateur
- L'Organisateur est responsable de la restitution des fonds frauduleux

9.3.11 Conformité réglementaire

9.3.11.1 Exemption d'agrément

UNSOLITE bénéficie d'une exemption à l'agrément d'établissement de paiement auprès de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) en vertu de :

- L'adossment à **Crédit Agricole Franche-Comté** (établissement de paiement agréé)
- L'ouverture d'un compte dédié pour la protection des fonds
- Le respect des conditions fixées par l'ACPR

9.3.11.2 Seuil de déclaration

UNSOLITE est exempté de déclaration à l'ACPR tant que la valeur totale des opérations de paiement n'excède pas 1 000 000 € par année civile.

9.3.11.3 Obligations légales

UNSOLITE respecte :

- La Directive 2015/2366 (PSD2)
- Le Règlement (UE) 2015/751 (Interchange)
- Les obligations de sécurité et de confidentialité du RGPD
- Les obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux (si applicable)

9.3.12 Modification des conditions

9.3.12.1 Modification des tarifs

UNSOLITE peut modifier les commissions avec un préavis de **30 jours**. L'Organisateur peut résilier son contrat si les modifications ne lui conviennent pas.

9.3.12.2 Modification du Prestataire de Paiement

UNSOLITE peut changer de Prestataire de Paiement avec un préavis de **60 jours**. Les conditions de sécurité et de protection des fonds restent identiques.

9.3.13 Résiliation du service de paiement

9.3.13.1 Résiliation par l'Organisateur

L'Organisateur peut résilier le service de paiement avec un préavis de **30 jours**.

9.3.13.2 Résiliation par UNSOLITE

UNSOLITE peut résilier le service de paiement avec un préavis de **30 jours** en cas de violation des CGU ou de fraude détectée.

9.3.13.3 Décaissement final

Après résiliation, UNSOLITE décaisse tous les fonds restants dans les **30 jours**.

9.3.14 Limitation de responsabilité

9.3.14.1 Responsabilité du Prestataire de Paiement

UNSOLITE n'est pas responsable des actions ou omissions du Prestataire de Paiement. L'Organisateur accepte que le Prestataire de Paiement ne soit pas partie aux présentes CGU.

9.3.14.2 Responsabilité de l'Organisateur

L'Organisateur est responsable :

- De la légalité de ses événements
- Du respect de la réglementation applicable
- De la fourniture de coordonnées bancaires correctes
- De la gestion de ses relations avec les Participants

9.3.14.3 Force majeure

UNSOLITE n'est pas responsable des défaillances dues à :

- Des pannes du Prestataire de Paiement
- Des pannes bancaires
- Des problèmes de connectivité
- Des attaques informatiques
- D'autres événements indépendants de sa volonté

9.3.15 Moyens de paiement acceptés

Les Participants peuvent payer via :

- Cartes bancaires (débit, crédit)
- Prélèvements automatiques
- Autres moyens proposés par le Prestataire de Paiement

ARTICLE 9 BIS – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES PAIEMENTS

9 bis.1 Données de paiement

Les données de paiement des Participants (numéro de carte, IBAN, etc.) sont :

- Traitées directement par le Prestataire de Paiement
- Jamais stockées sur les serveurs d'UNSOLITE
- Protégées par les normes PCI-DSS

9 bis.2 Données de transaction

UNSOLITE traite les données de transaction suivantes :

- Montant de la transaction
- Date et heure
- Statut du paiement

- Identifiant de transaction

Ces données sont utilisées pour :

- La ventilation des fonds (Option 2 uniquement)
- La facturation
- La lutte contre la fraude
- Le respect des obligations légales

9 bis.3 Partage des données

Les données de transaction peuvent être partagées avec :

- Le Prestataire de Paiement (nécessaire)
- Les autorités légales (si obligatoire)
- Les auditeurs (si audit demandé)

Les données ne sont jamais vendues ou louées à des tiers.

ARTICLE 10 – HÉBERGEMENT ET INFRASTRUCTURE

10.1 Hébergeur

Votre plateforme est hébergée par **CleverCloud** (France).

10.2 Sous-traitants

UNSOLITE utilise également :

- **Google Drive** et **Trinaps** pour les sauvegardes
- **Stripe** pour les paiements

10.3 Obligations des sous-traitants

Ces sous-traitants sont soumis aux mêmes obligations de confidentialité et sécurité.

ARTICLE 11 – LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

11.1 Exclusions

UNSOLITE ne saurait être responsable de :

- Les dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du Site
- Les interruptions de service (maintenance, force majeure)
- Les pertes de données dues à la faute de l'Utilisateur
- Les contenus tiers

11.2 Plafond de responsabilité

La responsabilité d'UNSOLITE est limitée au montant payé par le Client au cours des 12 derniers mois.

11.3 Force majeure

UNSOLITE ne sera pas responsable en cas de force majeure (catastrophe naturelle, guerre, pandémie, etc.) ou de tout événement indépendant de sa volonté, tel que notamment :

- Fait d'un tiers
- Sinistre, grève ou conflits
- Guerres ou restrictions gouvernementales

- Décision administrative
- Arrêt de transports
- Mauvaises conditions climatiques
- Tremblements de terre et autres désastres naturels
- Pannes d'équipements mécaniques ou électroniques
- Problèmes de lignes de communication
- Virus informatiques
- Accès non autorisé
- Vol
- Erreurs de manipulation

La responsabilité de l'Organisateur et de ses partenaires ne peut être engagée en cas de retard ou d'inexécution ou d'interruption de la livraison de l'événement et du Site résultant directement ou indirectement d'une cause ou de circonstances indépendantes de sa/leur volonté.

ARTICLE 12 – JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

12.1 Loi applicable

Les présentes CGU sont soumises à la loi française et au RGPD.

12.2 Juridiction

En cas de contestation :

Pour les clients français :

- Tribunal de Commerce de Besançon (juridiction exclusive)

Pour les clients en UE :

- Tribunaux compétents du pays de l'Organisateur
- OU arbitrage selon les règles de la Chambre de Commerce Internationale (CCI)

12.3 Médiation préalable

Avant tout contentieux, les parties s'engagent à chercher une résolution amiable.

12.4 Invalidité

En cas d'invalidité d'une stipulation, les autres stipulations conserveront toute leur force.

12.5 Non-renonciation

Le fait qu'une partie n'ait pas exigé l'application d'une disposition ne constitue pas une renonciation.

ARTICLE 13 – MODIFICATIONS DES CGU

13.1 Droit de modification

UNSOLITE se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment.

13.2 Préavis

Les modifications seront communiquées avec un préavis de **30 jours** minimum.

13.3 Acceptation

L'utilisation continue du Site après la date d'effet constitue une acceptation des modifications.

13.4 Droit de résiliation

Les Organismes peuvent résilier leur contrat si les modifications ne leur conviennent pas.

ARTICLE 14 – CONTACT ET SUPPORT

14.1 Responsable

Responsable de la plateforme : UNSOLITE Délégué à la Protection des Données (DPO) : Damien JEANNOT

14.2 Coordonnées

- **Email** : [contact@\[\]unsolite.com](mailto:contact@[]unsolite.com)
- **Adresse** : 36 Rue Proudhon, Le Village by CA, 25000 Besançon
- **Téléphone** : 09 72 17 57 59

14.3 Demandes légales

Pour exercer vos droits RGPD ou signaler une violation, contactez : [contact-dpo@\[\]unsolite.com](mailto:contact-dpo@[]unsolite.com)

ARTICLE 15 – DISPOSITIONS FINALES

15.1 Intégralité de l'accord

Ces CGU constituent l'intégralité de l'accord entre les parties concernant l'utilisation de la plateforme.

15.2 Séparabilité

En cas d'invalidité d'une stipulation, les autres stipulations conserveront toute leur force et leur portée.

15.3 Non-renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des parties n'ait pas exigé, temporairement ou définitivement, l'application d'une disposition ne pourra être considéré comme une renonciation aux droits détenus par cette partie.